

Pourquoi Kla.TV ?

**Pourquoi Kla.TV ? Il ne s'agit pas d’une obstination à vouloir avoir raison. Le fait est que nous faisons preuve d'ouverture, que nous apprenons à écouter tout simplement !**

En quoi consiste kla.tv ? - Kla.TV ne garantit pas la vérité, mais elle garantit les contre voix. Ivo Sasek, fondateur de Kla.TV, a récemment ajouté ce que signifie ou non la juxtaposition de la voix et de la contre voix :
 « Il ne s'agit pas d’une obstination à vouloir avoir raison. Le fait est que nous faisons preuve d'ouverture, que nous apprenons à écouter tout simplement. Ne pas juger, juste écouter, y réfléchir, continuer, ne pas se disputer, (....) mais simplement avoir la voix et la contre voix. Cet exercice, je pense, est la seule chose qui aide le monde, et qui nous aide. Et c'est ainsi qu'on découvrira les tromperies, parce que nous permettrons à nouveau une nouvelle façon de penser, car la pensée s'est perdue. »
En ce sens, l’émission d'aujourd'hui vise également à stimuler l'écoute et la réflexion personnelle.

**de ts./mm.**

**Sources:**

.

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

---

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.